

# HOW WILL YOU BE IMPACTED BY CONSTRUCTION?

## Traffic Delays:

Residents may experience temporary traffic delays, reductions in lanes of traffic or road closures to accommodate construction activities. Notices will be sent out ahead of time if road closures are required.

Affected areas will include Edward Avenue, and the Laneway between Edward Avenue and William Avenue from #180 Edward Avenue to #102 Edward Avenue and, #75 William Avenue to #2 William Avenue.

If construction works will affect driveway access, the Contractor will work with you to ensure that the disruption will be minimized.



## Site Conditions:

Noise, dust and vibrations are common occurrences during construction operations. The Contractor will make efforts to keep dust levels to a minimum.

## Pedestrian Access:

The Contractor will make every effort to maintain access for pedestrians; however, in some situations this may not be possible due to the nature of the construction operation.

Parents are reminded to keep a close watch on children and to teach them about the hazards associated with an active construction zone.



## Landscaping:

You can preserve items or plantings within the municipal right-of-way fronting your property by relocating them prior to construction. Remove all shrubs, gardens, fences, sprinkler systems and other yard features/decorations to avoid damage during construction.



# QUELS IMPACTS LES TRAVAUX PEUVENT-ILS AVOIR SUR VOUS?

## Retards de la circulation

Les résidents peuvent connaître des retards de la circulation, des réductions du nombre de voies de circulation ou de fermetures de routes temporaires pour permettre les activités de construction. Des préavis sont envoyés s'il faut fermer la route.

Les zones touchées sont l'avenue Edward et la ruelle entre l'avenue Edward et l'avenue William, du 180, avenue Edward, au 102, avenue Edward, et du 75, avenue William, au 2, avenue William.

Si les travaux ont un effet sur l'accès à votre entrée de cour, l'entrepreneur travaille avec vous pour veiller à minimiser le dérangement.



## Conditions sur le chantier

Du bruit, de la poussière et des vibrations sont des choses qui arrivent communément pendant des opérations de construction. L'entrepreneur fait des efforts pour limiter au minimum les niveaux de poussière.

## Accès des piétons

L'entrepreneur met tout en œuvre pour maintenir l'accès des piétons; toutefois, dans certaines situations, cela pourrait ne pas être possible à cause de la nature de l'opération de construction.

Nous rappelons aux parents de surveiller de près leurs enfants et de leur enseigner les dangers associés à une zone de construction active.



## Aménagement paysager

Vous pouvez préserver des articles ou des plantations sur l'emprise municipale devant votre propriété en les déplaçant avant les travaux. Enlevez tous les arbustes, les jardins, les clôtures, les systèmes d'arrosage et les autres éléments ou décorations de cour pour éviter de les endommager pendant les travaux.

